

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°28

A RETENIR :

Colza : Faible pression ravageurs.

- Grosses altises : premières captures significatives en cuvette.
- Petites altises : présence faible.
- Présence signalée d'adultes de tenthrèdes en cuvette jaune et de quelques larves sur plantes.
- Quelques pucerons verts du pécher signalés.
- Limaces : à surveiller avec le retour des pluies.

COLZA

STADES :

De B1 à B5 (BBCH 11 à 18) pour les 14 parcelles observées cette semaine.

PETITES ALTISES

Forte diminution des captures, le vol semble se terminer. Une seule parcelle signale sa présence.



Adulte de petite altise



Rappel du seuil d'intervention :

Le seuil de nuisibilité est fixé à 8 pieds sur 10 portant des morsures sans que la dépréciation dépasse le quart de la surface végétative, jusqu'au stade 3 feuilles.

A ce jour, 93 % des parcelles observées ont atteint ou dépassé le stade 3 feuilles et sont donc sorties de la période à risque vis-à-vis des petites altises.

Des interventions ponctuelles visant les petites altises seront peut-être nécessaires pour sauvegarder les parcelles en cours de levée et celles n'ayant pas atteints le stade 4 feuilles. Dans ce cas, et si les seuils sont atteints, intervenir avec une cyperméthrine comme :

CYTHRINE MAX à 0.05 litre/ha (cyperméthrine 500 g/l), 2 applications maximum par an.

GROSSES ALTISES



Adulte de grosse altise

Cinq parcelles signalent des captures en cuvette, avec en moyenne 2.6 individus (de 1 à 9 individus).

Stades de sensibilité : de la levée à 4 feuilles.

Rappel du seuil d'intervention :

Le seuil de nuisibilité est fixé à 8 pieds sur 10 portant des morsures sans que la dépréciation dépasse le quart de la surface végétative, jusqu'au stade 3 feuilles.

Maintenir la surveillance jusqu'au stade 4 feuilles pour le risque lié aux dégâts d'adultes. A ce jour, le risque reste modéré pour les colzas à moins de 4 feuilles et aucune intervention n'est justifiée.

Suivre nos prochains bulletins.

Levier Agronomique

Il est recommandé de maintenir les repousses de colzas dans les parcelles proches des nouvelles parcelles de colza pour limiter la pression des altises. Dans l'idéal, la destruction des repousses ne devrait pas intervenir avant le stade 3-4 feuilles de votre nouveau colza.

TENTHREDES

Ces fausses chenilles noires (vert clair quand elles sont jeunes) dévorent les feuilles du colza.



Adultes



Larves

La présence d'adultes est signalée en cuvette jaune dans deux parcelles du réseau et une parcelle de l'Allier présente des larves sur plantes (8% de pieds touchés). La présence d'adultes dans les cuvettes jaunes n'est pas un indicateur pertinent du risque encouru mais elle doit vous inciter à vérifier la présence de larves sur la végétation.

Rappel du seuil d'intervention :

Intervenir si les larves prélèvent **plus du quart de la surface foliaire**. Les plus graves attaques arrivent souvent en fin de stade larvaire quand les fausses chenilles sont devenues noires.

Maintenir la surveillance jusqu'au stade 6 feuilles des colzas. Attention aux risques de confusions avec des morsures de limaces qui ne sont signalées que dans une parcelle mais qui pourraient apparaître avec le retour des pluies.

PUCERONS VERTS DU PECHER :

Quatre parcelles du réseau signalent leur présence. Pour l'instant, le risque reste faible. Maintenir ou démarrer la surveillance.

LIMACES :

Un signalement cette semaine et le retour des pluies nous incitent à être vigilants pour les colzas n'ayant pas atteint le stade 3 – 4 feuilles.

Surveillance dès le semis et jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Rappel : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour le colza mais l'accumulation des morsures peut entraîner une dépréciation rapide et préjudiciable en cas de présence significative.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

